

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2026, le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 2026-748 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

QUE la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska a émis en date du 23 juin 2026, le certificat de conformité prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard du règlement numéro 2026-748.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement à la Mairie, 245 chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2, durant les heures d'ouvertures.

Fait à Shefford, le 6 juillet 2026.

(Signé)

James L. Lacroix
Directeur général et greffier-trésorier